



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique culturelle

Question au Gouvernement n° 506

Texte de la question

RELANCE DU MARCHÉ DE L'ART

M. le président. La parole est à Mme Muriel Marland-Militello, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Muriel Marland-Militello. Ma question s'adresse à Mme la ministre de la culture et de la communication. En 1950, Paris était la première place mondiale du marché de l'art. Il fallait additionner les chiffres d'affaires de Christie's et de Sotheby's pour pouvoir égaler celui de Drouot !

Permettez-moi de vous dire que ce temps est bien loin ! Désormais, Paris est largement devancé par les États-Unis et l'Angleterre, qui, à eux deux, se partagent les trois quarts du marché mondial, Paris n'ayant plus que 6 % du marché de l'art mondial, et vient - nous venons de l'apprendre - de se faire ravir la troisième place par la Chine.

M. Maxime Gremetz. Oh !

Mme Muriel Marland-Militello. Pourtant, madame la ministre, le marché de l'art constitue un levier économique très important avec 50 000 à 100 000 emplois, plus de 10 000 entreprises et un chiffre d'affaires de plus de sept milliards d'euros. L'enjeu n'est pas mince !

En outre, le marché de l'art constitue un levier important pour la création contemporaine et pour le rayonnement culturel de notre pays. En permettant l'émergence de nouveaux talents, il enrichit notre patrimoine de demain. Nous savons que les foires, les galeries, les marchés d'art attirent énormément de monde. Cette année, il y avait plus de 80 000 personnes à la FIAC, plus de 100 000 à la Biennale des antiquaires et 145 000 à la Biennale d'art contemporain de Lyon. Ces rencontres avec les artistes et leurs œuvres permettent à un public de tous horizons et de tous âges d'entretenir un rapport étroit avec le monde de l'art, qui sort ainsi du cercle restreint des initiés. Elles garantissent une meilleure démocratisation culturelle, que vous appelez, je le sais, de vos vœux.

M. le président. Votre question, s'il vous plaît, madame.

Mme Muriel Marland-Militello. Au regard de ces enjeux économiques et culturels, je vous demande, madame la ministre, quelles mesures vous comptez prendre pour redresser le marché de l'art et favoriser une plus grande démocratisation culturelle. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Jean-Pierre Brard. Et la fraude !

M. le président. La parole est à Mme Christine Albanel, ministre de la culture et de la communication.

Mme Christine Albanel, *ministre de la culture et de la communication*. Madame la députée, vous avez raison : le marché de l'art en France, qui représente des milliers d'entreprises et des dizaines de milliers d'emplois, est en crise. C'est pourquoi j'ai présenté un plan, il y a un mois, comprenant quatre axes essentiels.

Il s'agit tout d'abord de développer les achats d'œuvres d'art, ce qui bénéficiera aux jeunes artistes. Cela implique d'inciter les entreprises.

M. Jean-Pierre Brard. Avec nos sous !

Mme la ministre de la culture et de la communication. Nous connaissons déjà le mécénat dans les grandes sociétés mais nous visons aussi les très petites entreprises, dont nous savons qu'elles sont prêtes à se mobiliser. Il faut donc des dispositifs adaptés. Nous les mettrons en place et nous les ouvrirons aussi aux

entreprises individuelles, donc aux professions libérales.

M. Albert Facon. Encore des niches fiscales !

Mme la ministre de la culture et de la communication. Cela implique également d'encourager les particuliers, notamment les classes moyennes.

M. Jean-Pierre Brard. Que faites-vous pour les RMIstes ?

Mme la ministre de la culture et de la communication. Selon un dispositif qui a fait ses preuves au Royaume-Uni, des prêts à taux zéro établis avec des banques partenaires permettront d'acheter des oeuvres autour de 5 000 euros, ce qui correspond à la cote des jeunes artistes.

Le deuxième axe consiste à alléger la bureaucratie, qui est très lourde, - je pense, par exemple, au livre de police - et à instaurer une égalité entre les professionnels. Nos sociétés de vente ne bénéficient pas des mêmes avantages que celles d'autres pays. Elles ne peuvent ainsi pas faire ce que leurs homologues anglaises font, ce qui est totalement anormal. Nous nous battons au niveau européen pour que le droit de suite ne nous pénalise plus et qu'il s'approche de celui en vigueur au Royaume-Uni.

Ensuite, troisième axe, nous mettons 116 millions d'euros sur le marché de l'art via les commandes publiques, les directions régionales à l'action culturelle et les écoles d'art.

Enfin, le quatrième axe s'appuie sur l'organisation de grandes expositions. Je pense à l'événement que représente Monumenta 2008 avec Richard Serra, dont toute la presse étrangère parle, ou encore l'exposition "Figuration narrative", au Grand Palais, qui donne un second souffle à la carrière d'artistes qui peignaient dans les années soixante. Cela aussi, c'est le dynamisme français. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [Mme Muriel Marland-Militello](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 506

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 mai 2008